



AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



BULLETIN TRIMESTRIEL

N°189

Avril - Mai - Juin





Info et contact

Rédacteur en chef « Cor de Chasse »

redacteur@chasseurs-a-pied-belges.be

pour transmettre directement les articles au rédacteur du journal,
dans notre cas le Major Dupuis

suggestions@chasseurs-a-pied-belges.be

Président Amicale Nationale des Chasseurs à Pied

P.vanderstraeten@hotmail.com

Site internet

Chasseurs, ANCAP et musée :

<https://chasseurs-a-pied-belges.be>

Sites Facebook

Musée Mémorial des Chasseurs (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} ChP):

<https://fr-fr.facebook.com/MuseeDesChasseursAPied>

Les Chasseurs à pied belges :

https://www.facebook.com/search/top/?q=chasseurs%20%C3%A0%20pied%20belges&epa=SERP_TAB

Régiment Territorial des Chasseurs de la Province du Hainaut :

<https://www.facebook.com/groups/32944862660/>





N° 189

Avril 2020

**B
U
L
L
E
T
I
N**

ESPRIT CHASSEUR

Patriotisme

Solidarité

Altruisme Tradition

Humour

Fidélité

Courage

Amitié



**D
E
C
O
N
T
A
C
T**

Info et contact	page	2
Sommaire		3
Mot du Président		4
Nouvelle du Camp		5
Banquet ANCAP		6
Compte-rendu de l'Assemblée Générale ANCAP 2020		7
Cotisation 2020		10
Nouvelles du Musée		11
Don pour le Musée		12
Alfred Servais, Officier et Grand Résistant		13
Cérémonie à Flénu		15
Nouvelles de nos Fraternelles		16
Avis de décès		17
Activités de l'Harmonie		18
Esprit - Traditions - Souvenirs		19
Souvenons-nous		20
In memorium		20
Humour		21
Remerciements à nos sponsors		22
Affiche MESA 2019		23

Editeur responsable : Christian DUPUIS - Rue Philippot, 11 - 5020 SUARLEE
 Secrétariat et Trésorerie : Musée des Chasseurs Caserne Trésignies - 1B, Avenue Général Michel - 6000 Charleroi
 Tel et Fax : 071/300748 Site internet : www.chasseurs-a-pied-belges.be





LE MOT DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs,
Chers membres,

Le 07 mars dernier a eu lieu le banquet de notre Amicale.
Ce fut une réussite avec de bons moments de partage.
Quelques jours plus tard, le Covid 19 faisait son apparition et obligeait notre gouvernement d'imposer des mesures stricts.
Mesures que nous suivrons à la lettre.
Le Memorial Museum Charleroi - Le Prix de la Liberté (notre musée) sera fermé jusqu'à nouvel ordre.
Le conservateur a averti les bénévoles qui en assurent la permanence.
Toutes représentations, participations à des cérémonies sont interdites et ce, jusqu'à nouvel ordre.
Nous travaillons à la réalisation du prochain Cor de Chasse et espérons le transmettre vers le 15 avril.

Soyez courageux
RESTEZ CHEZ VOUS
En faisant cela, vous sauvez des vies

Je vous souhaite d'excellentes vacances et une bonne lecture.

« CHASSEURS UN JOUR, CHASSEURS TOUJOURS »

Philippe VAN der STRAETEN
Président Amicale Nationale des Chasseurs à Pied





Nouvelles du Camp Marche



Durant l'année 2019, le Camp MARCHÉ a dû relever plusieurs défis de taille et s'adapter à la constante évolution de la Défense visant à pallier aux nombreux départs des militaires que ce soit à la pension ou quittant la Défense.

Malgré cela, l'année 2019 fut extrêmement riche en événements de toute sorte.

Afin de réorganiser et de rationaliser les « informaticiens », ce que nous appelons chez nous les CIS, l'ensemble du personnel du plateau de Marche et appartenant à cette catégorie a été centralisé dans un pool TSS.

Cette nouvelle structure a été intégrée avec succès à l'unité du Camp MARCHÉ.

Cela permettra de garantir un service optimal auprès des différentes unités en centralisant le personnel et le matériel.

Nous sommes passés sous commandement Brigade en lieu et place de COMOPSLAND G3.

La Brigade est ainsi localisée directement à Marche-en-Famenne.

Le stand Echo 18 a été totalement réorganisé, celui-ci était extrêmement vétuste et nécessitait de grosses adaptations en vue de le rendre conforme aux normes de sécurité.

Ce stand est utilisé dans le cadre du tir au clays aussi bien par des participants civils que militaires.

Le stand n'est pas entièrement terminé et nous avons bon espoir qu'il le soit en 2020.

A nuancer toutefois au vu de la situation actuelle de la pandémie de coronavirus.

Le stand de tir A1 a été amélioré, en effet de nombreux problèmes survenaient dès lors qu'il pleuvait de trop et de grande quantité d'eau restait stagnante en surface.

Le drainage a donc été refait totalement afin de résoudre le problème.

Au mois d'Avril 2019 nous avons pu accueillir plus de 1200 jeunes issus des écoles de sport de la province ceci afin de les faire participer à un Challenge, le « Challenge des jeunes » dont le principe était d'évoluer sur un parcours de 08 – 13 km. Ce parcours comporte de nombreuses épreuves physiques et nécessite une entraide pour être accompli.

Cela nous a permis de présenter à un public particulièrement intéressant pour la Défense une autre facette du monde Militaire et ainsi favoriser les échanges civils / militaires.

Au mois de Juin nous avons organisé le challenge Ent'RAID. Des équipes de 4 participants pour un parcours de 8 ou 13 km parsemé de 40 obstacles à caractère militaire. Nous avons accueilli plus de 800 participants lors de cette 2^{ème} édition. Ce fut un réel succès et cela nous a permis de pouvoir remettre un chèque de 30 000 € à nos associations filleules. La prochaine édition aura probablement lieu en 2021.

Le Camp Marche a participé à la Mesa au mois de Juin afin d'assurer un service de qualité dans le ravitaillement des participants à cette marche annuelle.

Nous avons également participé à l'organisation de la marche Adeps en veillant à fournir aussi bien du personnel que du matériel.


Nous avons également participé à la marche de l'Amicale du Camp à Han-sur-Lesse .

Nous profitons de l'occasion pour remercier l'Amicale du Camp pour nous avoir convié à cet événement.

Le peloton plaine a également été bien occupé par les réparations nécessaires des dégâts dans les bois causés par les tempêtes de 2019 et de début 2020.

Nous avons dû également nous pencher sur le problème des scolytes dont la prolifération causée par des étés chauds suivi d'hivers relativement doux fait des ravages dans nos forêts s'attaquant aussi bien aux arbres des zones bâties qu'en plaine.



 Nous avons également bétonné le chemin entre Focagne et le bivouac de Bourdon, améliorant ainsi la circulation entre ces deux lieux.

Un petit mot pour conclure 2019 et introduire 2020...

Malgré les restrictions budgétaires et un manque cruel de personnel, le Camp ne cesse de se réinventer afin de trouver des solutions lui permettant de poursuivre sa mission sur le plateau de Marche-en-Famenne et d'assurer un service de qualité aux différentes unités du plateau.

L'année 2020 ne sera pas une année qui y fera exception et malgré la tragédie de la pandémie sévissant actuellement jusqu'à nos portes, nous relèverons le défi d'assurer aussi bien notre mission en nos murs mais aussi à l'extérieur, le Camp Marche se tient prêt à aider la population là où se sera nécessaire.

Haeck Pascal

Major

Chef de Corps

Banquet ANCAP

Ce samedi 7 mars, comme il y a 2 ans, notre Amicale avait organisé son banquet annuel au restaurant « Le Manoir » à Marche-en-Famenne.

Cette fois, le temps étant incertain, bien que sans pluie, c'est dans une salle à l'intérieur du Manoir que l'apéritif et les « amuses-guerres » furent servis.

En l'absence d'un « confinement », dont on ne parlait pas encore, que bisous et poignées de mains, marquèrent ces retrouvailles entre anciens collègues et ami(e)s et ce, dans une ambiance qui montait crescendo ; raison pour laquelle notre Président du s'y reprendre à plusieurs reprises pour faire déménager son petit monde vers la salle où le repas nous serait servi.

Je dis petit monde, car avec la dissolution de l'unité, le nombre de participant(e)s diminue ; toutefois si le nombre est en diminution, la convivialité reste à son comble.

Suivant le menu choisi, chacun et chacune trouva le menu qui lui était présenté d'une excellente qualité.

Le repas terminé l'ambiance est restée au zénith et l'on espère que le dieu des « Chasseurs à Pied » a pris sous son aile protectrice le retour de tous et toutes sans mauvaises rencontres de la maréchaussée.





Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2020.

C'est dans les installations du Musée des Chasseurs à Pied et plus particulièrement dans la salle de Tradition

Cpl GOSSYE que s'est déroulée le samedi 08 février 2020

L'Assemblée Générale 2020 de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied.

Parmi l'assemblée, il y avait en outre : Mrs BERRY, DEFFONTAINE, CHARLIER, DENAMUR, CHEVALIER, RUCQUOY, COWEZ, DE SMEDT, STILMANT, DUPUIS et VAN der STRAETEN.

Tandis que Mrs GUERLOT, DENAYER, BREUWER, BOURLARD, ANTOINE, OLEFS, SOMME, DUBOIS, DEVILLE, STIENNON, HANOTEAU, BARBIER, VAN BEVER, HUSSIN et LIPPERT avaient demandé à être représenté par un membre désigné par le Président.

Et que Mr BERTINCHAMPS était représenté par Mr COWEZ et

Mr VANDERWEYDEN par Mr BERRY

ORDRE DU JOUR

Accueil et Introduction

Le président Mr VAN der STRAETEN Philippe accueille les membres présents et ouvre la séance à 10:10Hr.

Minute de silence à la mémoire de nos membres décédés

Une minute de silence à la mémoire de nos membres décédés.

Situation des membres en ordre de cotisation

Près de 50% des membres sont en ordre de cotisation et généralement les 50 autres % régularisent lors de l'envoi du second Cor de Chasse.

La cotisation reste fixée à 15 euros min.

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2019

Les membres présents ayant pris connaissance du Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2019 par le Cor de Chasse 2-2019 et qu'aucune remarque n'est formulée, ce procès-verbal est approuvé par les membres présents ou représentés à l'Assemblée Générale 2020.

Composition du CA.

Démission

Pas de démission reçue.

Candidature(s)

Pas de candidatures reçues.

Sortants et rééligibles

Sont sortants et rééligibles : Mrs CHARLIER, DEFFONTAINE, HANOTEAU, LAGNEAU, DEFLINE et SOMME.

L'assemblée approuve leurs réélections.

Bilan et projets du musée des chasseurs à pied

Rapport d'activités 2019 de l'ANCAP et du musée :

Visites, commémorations et expositions réalisées en 2019 :





Projet « REMEMBER » :

Durant l'année 2019, l'ANCAP et le musée ont participé avec l'Ecole Royale Militaire au projet commun « REMEMBER » consacré aux Chasseurs à Pied et au Caporal Trésignies. Très bons contacts, le rapport final des élèves-officiers montre bien l'aboutissement de ce beau projet réalisé avec peu de moyens, mais avec beaucoup d'enthousiasme de part et d'autre. 26 juin : visite du musée et activités par ateliers, ensuite exposés à l'ERM suivi du verre de l'amitié.

Centenaire de la présence des Australiens en 1919 :

Une petite exposition réalisée, suite aux contacts pris par Gérard Vanderweyden auprès de Madame Claire Dujardin. La pièce et quelques vitrines sont actuellement visibles dans la salle multimédia et ses abords.

3 août 2019 :

Commémoration du départ de la 15^{ème} Brigade Mixte comprenant les 1^{er} et 4^{ème} Régiments de Chasseurs à Pied, les 61^{ème}, 62^{ème} et 63^{ème} Batterie d'Artillerie, la Compagnie Mitrailleuses et un peloton de Gendarmes.

75^{ème} anniversaire de la Libération de Charleroi :

Le mercredi 4 septembre, inauguration de la plaque commémorative dédiée aux unités US qui ont libéré Charleroi. Participation importante d'une délégation du 703th TD comportant une dizaine de véhicules d'époque. La nouvelle plaque est fixée au-dessus de celle du 5^{ème} Bataillon de Fusiliers Belges.

75^{ème} anniversaire du départ du 5^{ème} Bataillon de Fusiliers :

Samedi 26 octobre : présence de deux Vétérans, Monsieur Frans Marique et Monsieur André Trocmée. Dépôt de fleurs à la plaque commémorative du 5^{ème} Bn Fu.

11 novembre :

Cérémonie rehaussée par le dépôt de croix devant chaque tombe de soldat Australien. Contacts importants en Australie, facilités par Madame Claire Dujardin.

Activités techniques 2019 réalisées :

1°) Pose des caméras de surveillance avec contrôle des entrées. Contrôle de la sécurité du musée via PC ou GSM par plusieurs administrateurs.

2°) Entretien de notre ancienne chaudière réalisé par un chauffagiste sponsor.

3°) Début de remise en ordre des réserves de la cave avec l'aide de Monsieur Michel De Smet, qui vient de rejoindre l'équipe musée.

4°) Un petit parking de deux places a été réalisé afin de faciliter le stationnement des bénévoles venants en semaine ou des véhicules techniques de sociétés privées. Pour information, il est quasi impossible de stationner en semaine dans la caserne Trésignies tellement ce parking est hyper rempli. Nous avons plusieurs fois photographié cet état des lieux. En cas d'incendie, les pompiers seraient vraiment en difficulté pour rentrer et placer leurs véhicules de manière opérationnelle.

Projets techniques, travaux et entretien en 2020 :

1°) Installation par PROXIMUS de la fibre optique dans le musée, ce qui permettra une meilleure communication de contrôle via les caméras et le système alarme incendie et intrusion.

2°) Installation des goulottes pour cacher les fils des détecteurs intrusion et incendie de l'alarme.

3°) Nettoyage du hall d'accueil et remise en peinture.

4°) Projet de remise en état du local situé sur la plateforme afin d'avoir une pièce de stockage de costumes et matériel léger.

Projets (vraiment) en attente :

1°) La partie droite du porche est toujours occupée par Educasanté. Si le projet de l'ANCAP se réalise, nous pourrions y transférer le Patrimoine des Fraternelles, Amicales et développer des expositions temporaires ou permanentes relatives aux prisonniers de Guerre, déportés, ... afin d'alléger un peu notre espace musée qui sert actuellement très souvent de stockage de ce Patrimoine Mémorial (Reprise texte du rapport activités 2018).





2°) Rénovation du JPK et peut-être du M75 selon l'accord du WHI (MRA).

Demande effectuée en janvier 2017 au général Oger POCHET pour la rénovation de nos deux blindés afin de les stocker à l'abri dans les anciens garages qui abritaient les M75 du 2Ch, devenus la menuiserie de la ville de Charleroi, projet en attente aussi !

3°) Un petit parking de quelques places supplémentaires a déjà été demandé plusieurs fois afin que les visiteurs de la semaine puissent stationner facilement près du musée, nous attendons la réponse.

Nos frais fixes au musée (rappel) :

Pour rappel, les frais fixes inhérents aux multiples sécurités imposées par la loi, les assurances, l'entretien technique et la propreté dans le musée sont actuellement de l'ordre de 2500 € appelés frais fixes et incompressibles. Ces frais se répartissent de la manière suivante :

Assurances musée et personnel bénévole ANCAP et musée,

Entretien chaudière, actuellement sous sponsoring,

Entretien alarme,

Contrat extincteurs,

Paiement téléphone et internet,

Parution au Moniteur Belge,

Autres frais techniques relatifs à l'entretien permanent du musée par nos propres moyens financiers,

par exemple : achat de lampes LED, produits de nettoyage et entretien sol, vitres et murs.

Pôle pour la Mémoire

L'assemblée générale extraordinaire du 28 septembre 2019 a décidé de dissoudre l'ASBL.

Mr ROMAGNOLO a été désigné « liquidateur »

Approbation des comptes 2019 et décharges des vérificateurs aux comptes

Les comptes ont été contrôlés par Mrs GUERLOT et DENAYER.

Rien à signaler malgré les recherches des contrôleurs.

Merci aux vérificateurs.

Approbation des comptes 2019 :

Dépenses : 18.192,17 euros

Recettes : 18.459,97 euros

Boni de : 267,80 euros.

Désignation des vérificateurs aux comptes 2020

Mrs DENAYER et GUERLOT sont reconduits comme vérificateurs.

Prévisions budgétaires 2020

Elles sont présentées par notre trésorier.

Tout comme en 2019, nous continuerons à être très vigilants.

Prévision des comptes 2020 :

Dépenses : 8.415,00 euros

Recettes : 8.475,00 euros

Boni de : 60,00 euros.

Activités futures

Le Banquet de Notre Amicale le 07 mars prochain à Marche-en-Famenne.

Les autres activités planifiées en 2020 sont reprises dans le Cor de Chasse n° 188.





Divers

Monsieur CHARLIER a souhaité mettre à l'ordre du jour l'existence d'une convention entre la Ville de Charleroi et l'asbl Amicale Nationale des Chasseurs à Pied.

La convention date de 1987.

Monsieur DUPUIS, ancien président de notre Amicale, signale que lors de sa présidence, il a dû modifier les statuts suite à la loi du 02 Mai 2002 sur les asbl.

Voici ce que prévoit l'article 38 de nos statuts :

« En cas de dissolution judiciaire, conformément aux articles 18, 19 et 19 bis de la Loi du 02 Mai 2002, l'affectation de l'actif s'effectuera dans l'ordre suivant :

Affectations prévues par les statuts ;

Décisions prises par l'Assemblée générale convoquée par le(s) liquidateur(s) désigné(s) par le Tribunal ;

Destination(s) donnée(s) par le(s) liquidateur(s) se rapprochant autant que possible de l'objet social de l'A.S.B.L. ».

Dès lors, suite aux modifications des statuts au Moniteur belge le 27 Avril 2005, cette convention est obsolète.

Le président rassure l'assemblée « ***Pas de dissolution de l'ANCAP au programme*** ».

Monsieur CHEVALIER propose d'adapter le tarif des souvenirs vendus à la boutique.

Il est proposé qu'une équipe étudie le problème et communique leurs propositions au prochain conseil d'administration de l'Amicale.

L'équipe sera constituée de Mrs CHEVALIER et DE SMEDT.

Monsieur Charlier (Président du CRORC) annonce que le reliquat des livres « Charleroi Militaire » en leurs possession sera transféré à la boutique du musée.

Pour info, le 17 mars prochain, vers 18Hr, un véhicule du Camp Marche viendra au musée rapporter du patrimoine Chasseurs.

Il est 11:25, et après un tour de table, le Président clôture l'Assemblée Générale 2020 et offre le verre de l'amitié aux membres présents.

Philippe Van der STRAETEN
Président Amicale Nationale des Chasseurs à Pied



Merci à celles et ceux qui se sont déjà acquittés de cette formalité.

Comme approuvé lors de l'Assemblée Générale de 2019

la cotisation de 2020 reste fixée à 15.00 € minimum

Elle est à verser au compte de l'ANCAP suivant

« BE61 0000 1993 5217 »

N'oubliez pas d'inscrire dans la case communication du virement :

« Cotisation 2020 »

**Dès réception de votre cotisation,
votre carte de membre sera annexée au Cor de Chasse suivant**





Nouvelles du Musée

Complément à l'article relatif au 5^{ème} bataillon de Fusiliers paru dans le CC188 :

Suite à une demande de rectification de l'article où j'avais indiqué qu'un seul Bataillon de Fusiliers avait participé à la Bataille des Ardennes, voici quelques informations complémentaires. Le 6^{ème} Bataillon de Fusiliers, formé le 12 octobre 1944 à la caserne Marie-Henriette à Namur, était bien présent lors de la Bataille des Ardennes, selon les missions attribuées aux six compagnies (Cie). Le 13 décembre au matin, les 4^{ème} et 5^{ème} Cie du 6^{ème} Bn Fus sont transportées par camions dans la région d'Ovifat et de Sourbrodt où de multiples missions les attendent. Les 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et la Cie EM (Etat-major) partent l'après-midi vers Aix-la-Chapelle. Le 6^{ème} Bn Fus est la première unité Belge à pénétrer en territoire allemand. Il est rattaché au 7^{ème} Corps de la 1^{ère} Armée Américaine et affecté à la sécurité. L'EM est cantonné à Welheim, les 1^{ère} et 2^{ème} Cie à Oberforsbach et la 3^{ème} Cie à Moresnet. Les hommes sont dispersés dans de petits postes, souvent loin de lieux habités, et doivent se débrouiller (verbe bien connu dans les unités Belges !!!). Leur mission est d'assurer des gardes, d'effectuer des contrôles et de prévenir les infiltrations ennemies, cela sur un front assez large. Le 16 décembre, les Volontaires du 6^{ème} Bn Fus sont en première ligne pour assister à l'offensive de la Whermacht, mieux connue comme « Bataille des Ardennes ». Les 4^{ème} et 5^{ème} Cie, qui se trouvaient près d'Ovifat, reçoivent la mission de prendre position face au sud dans la brèche créée par l'offensive allemande. Les 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} Cie, très dispersées, subissent l'attaque de façons diverses suivant l'endroit où elles se trouvent.

En conclusion, on peut donc dire que le 6^{ème} Bn Fus est entré en action dans la Bataille des Ardennes où il a défendu une brèche dans les lignes dans la nuit du 17 décembre 1944 aux alentours d'Ovifat. Le 6^{ème} Bataillon est relevé de sa mission dans la Bataille des Ardennes le matin du 18 décembre 1944.

Bernard Chevalier





Dons pour le Musée

Monsieur et Madame BENET-SERVAIS : don exceptionnel et personnel d'objets du Major SERVAIS, officier au 2Ch, Résistant, fusillé en 1943 au stand de tir de Marcinelle. Le don se compose de ses médailles, de son assiette personnelle de prisonnier, de sa dernière lettre et du Drapeau de la Fraternelle des Epouses et Enfants de fusillés.

Colonel d'Avi BAM Olivier DE GROOTE : une magnifique vitrine qui permettra d'exposer les petits véhicules 2Ch et 17Bde au 1/87^{ème} réalisés par Michel DE SMET, notre nouveau bénévole passionné de maquettes de véhicules et blindés de l'Armée Belge.

Monsieur Pierre COLYNS : don de baïonnettes allemandes WWI et WWII.

Un grand MERCI à vous pour ces précieux dons !

Rappel : à propos du thème WWII, nous recherchons toujours des documents, photos, matériels et uniformes US, Belges (Armée et Résistance), Allemands pour développer une exposition sur la Guerre 40-45 et la Libération de Charleroi en 1944 par les unités US. Les photos et documents en rapport avec Charleroi et ses environs peuvent aussi être numérisés.

Bernard Chevalier





Alfred SERVAIS, Officier et Grand Résistant

Né à Naninne, près de Namur, le 24 septembre 1890, fusillé au Tir à Marcinelle le 2 juin 1943.

Il prend part aux combats de la Première Guerre Mondiale et poursuit ensuite une carrière militaire ; il atteint le grade de Major.

Installé à Marcinelle, rue Jean Jaurès, il rejoint la Résistance au début de la Seconde Guerre Mondiale. Il organise notamment dans quatre maisons de la rue de Couillet à Marcinelle un centre de rapatriement afin d'y héberger soldats et civils évadés d'Allemagne et qui souhaitent gagner la France. Environ 300 évadés y séjournent durant le conflit. Avec d'autres membres de la Légion Belge, Le Major Servais aide sept prisonniers Français menacés d'être fusillés, à s'évader de la prison de Louvain.



Alfred Servais devient le chef de la section carolorégienne de la Légion Belge, mouvement souhaitant aider à la libération du pays en soutenant les Alliés, et qui donnera naissance plus tard à l'Armée Secrète. Il est l'origine du groupe AS de Charleroi. La Légion Belge ébauche des plans afin de récolter des armes, des munitions et des véhicules afin de reconstituer une armée, organisée en régiments, et prête à intervenir contre l'ennemi au moment opportun.

En octobre-novembre 1942 cependant, la Légion Belge de Charleroi est frappée en son sein. Un espion belge à la solde des allemands infiltre le réseau et le dénonce ; onze de ses membres, dont Alfred Servais, sont arrêtés. Le Major Servais, 1^{er} Commandant régional de l'Armée Secrète (Zone I), est fusillé par les allemands au Tir de Marcinelle, le 2 juin 1943. Son corps est enterré à la Serna à Jumet.

Le 3 septembre 1944, à 10 heures du matin, les compagnies de Résistants qu'Alfred Servais avait contribué à former, se réunissent dans le parc de la rue Victor Baux, près de l'ancien domicile du Major Servais, pour entreprendre la dernière offensive contre les allemands. Ce parc prendra plus tard le nom de Parc de la Résistance.

Après la guerre, le 10 juillet 1945, le corps d'Alfred Servais est exhumé du charnier de la Serna et est remis à son fils. Il sera transféré au cimetière de Marcinelle, où il repose toujours, près de la pelouse d'honneur.

Les autorités communales marcinelloises donnèrent son nom à une rue : la rue Major Servais.

Le dossier réalisé par M. Jean-Marie Aubry, membre du Cercle d'Histoire des Environs de Fleurus, reprend la liste complète des 241 victimes du nazisme au charnier de la Serna de Jumet. Parmi ces 241 victimes, le nom du Major Servais y figure.





Emouvante cérémonie patriotique au stand de tir de Marcinelle-Villette

Inauguration d'un Mémorial au major Servais et aux héros fusillés avec lui le 2 juin 1943



Parmi les personnalités, on remarque Mme Alfred Servais, entourée des colonels Colet et Parent et du major Cornez.

Le 2 juin 1943, le major Alfred Servais et ses compagnons de la Résistance étaient fusillés au stand de tir de Marcinelle-Villette.

Pour commémorer ce tragique événement, une émouvante cérémonie patriotique, due à l'initiative du 2^e Chasseurs, s'est déroulée, hier après-midi, à cet endroit, à l'occasion de l'inauguration d'un monument érigé à la mémoire de ces héros.

LES PERSONNALITES

A cette cérémonie, assistaient notamment Mme Alfred Servais entourée d'une délégation de l'Union Nationale des Mères et Veuves de Fusillés et Prisonniers Politiques décédés, conduite par Mme Housiaux, présidente; Mmes Francou, Renchon, Tholome Rems et Ausloos; le colonel Colet commandant la province; le colonel Parent, commandant le 2^e Chasseurs; le major Cornez, son adjoint; des officiers et sous-officiers du 2^e Chasseurs; le major Gilles, de la gendarmerie; le général Capel, président du comité de liaison des sociétés patriotiques; le colonel Lavarie, commandant de l'A. S. et M. Michaux, président de la Fraternelle de l'A. S. (groupeement mélange C. 20); le colonel Niset, président de la Fraternelle des Anciens du 14^e de Ligne; le colonel Vernez, M. le chanoine Clautriau, curé de Marcinelle-Centre; M. l'abbé Squifflet, curé de Marcinelle-Villette; MM. les abbés Bouquelle et Paternotte, aumôniers de la garnison de Charleroi et du champ

officier auxiliaire et reçoit le commandement d'un peloton

Le 19 août 1916, il est cité une première fois à l'ordre du jour de l'armée et décoré de la Croix de Guerre.

Cité une deuxième fois le 7 novembre 1918, la citation dit notamment: « Au front depuis 50 mois, et décoré de la Croix de Guerre, s'est distingué de façon éminente durant les terribles journées des 2 et 3 octobre 1918 sur la route de Roulers. Après la mort de son chef héroïque, a pris la direction du combat jusqu'à l'arrivée du nouveau commandant de bataillon. A continué ensuite, comme la veille ses fonctions d'officier de liaison sous un feu terrible d'artillerie de tous calibres et de mitrailleuses ».

La paix revenue il continue à servir jusqu'en 1926 date de la dissolution du 14^e de Ligne. Il passe alors au 2^e Chasseurs à pied à Charleroi où il reste jusqu'en 1932 année où il quitte l'armée.

Mobilisé à nouveau le 1^{er} septembre 1939, le major de réserve Servais est affecté à la direction des transports.

La capitulation de l'armée belge le retrouve à Bruges.

Rendu à sa famille, il accepte en septembre 1940 de s'occuper du regroupement clandestin des forces militaires. Au début de 1942, après l'attaque des locaux de la Gestapo à Charleroi, il est arrêté et emprisonné pendant plusieurs mois.

Le 28 octobre 1942, on perquisitionne à son domicile, le major Servais est absent. On emmène son fils. Rentré de voyage, il se pre-



Voici une vue du mémorial qui vient d'être inauguré.

d'aviation de Florennes; M. Meurée, bourgmestre de Marcinelle et une délégation de l'Administration communale; M. Andris président provincial de l'U.F.A.C. et président de la Croix-Rouge de Marcinelle; M. Nocent, président et le colonel Depret du Cercle des Officiers de Réserve; MM. Lejuste et Dehout, président et trésorier de la F.N.I.; M. Sagon, président de la F. N. A. P. G.; M. Deveux, président des Croix de Feu; M. Ledent, président de l'U.N.A.O.; M. Van Wallegem, bourgmestre de Couillet.

Sur le terrain avaient pris place, d'un côté, un peloton en armes du 2^e Chasseurs, commandé par le lieutenant Rodrigue et de l'autre, des délégations avec drapeaux, des enfants des écoles libres et communales de Marcinelle-Centre et de la Villette. Autour du monument s'étaient groupés les drapeaux de l'A. S., de la F.N.I., de l'U.N.A.O., du M.N.B., et de l'Union des Mères et Veuves de Fusillés et Prisonniers Politiques décédés.

DISCOURS DU MAJOR CORNEZ

Prenant la parole, le major Cornez rendit tout d'abord hommage à Mme Alfred Servais, à toutes les épouses, à toutes les mamans, de ceux qui ont foulé ce sol même de leurs derniers pas. Leur sacrifice ne fut pas vain, dit-il, et ceux qui ont l'insigne honneur de perpétuer leur souvenir considèrent comme un devoir sacré de prêcher leur exemple aux jeunes générations dont ils ont la charge.

Le 2^e Bataillon de Chasseurs à pied, s'honore d'avoir compté, dans son corps d'officiers, le major Servais dont nous célébrons la mémoire.

Récemment la section de Marcinelle de l'U.N.A.O., a pris le nom de section major Servais. Prenant la parole à cette occasion, le commandant militaire de la province formulait le vœu de voir réaliser au 2^e Chasseurs une semaine « major Servais ». De cette semaine, nous vivons un instant particulièrement solennel et émouvant.

L'Administration communale de Marcinelle avait déjà fait apposer sur la façade du stand de tir, une plaque commémorative, fleurie chaque année par les groupements patriotiques locaux.

Pour rendre le souvenir de ces héros plus vivace encore nous avons édifié ce modeste mémorial à l'endroit exact d'où le major Servais le commandant Massart, le lieutenant Errard et cinquante patriotes inconnus ont regardé le ciel pour la dernière fois.

Une vie aussi belle, aussi riche que celle d'Alfred Servais n'est pas une vie qui se raconte: c'est une vie qui se médite dans le silence et le recueillement.

Originaire du Namurois, Alfred Servais vient se fixer dès son jeune âge à Fontaine-l'Évêque d'où il s'engage en 1912 au 14^e de Ligne. Il sort de l'école régimentaire de Diest en 1914, et peu de temps après, entre en campagne avec son régiment.

Remarqué dès les premières heures par ses chefs il est désigné pour remplir les fonctions de sous-officier adjoint au commandant de bataillon. Après Liège, Anvers et l'Yser, il est promu en janvier 1915.

sente à l'autorité occupante pour obtenir la libération de son enfant, Détenu pendant huit mois, le conseil de guerre le condamne à la peine de mort. Le 1^{er} juin 1943, il peut voir les siens et le lendemain à l'aube, il était fusillé.

Décoré de la Commanderie de l'Ordre de Léopold avec palme et de la Croix de Guerre avec palme le major Servais était cité à l'ordre du jour le 3 février 1945.

Voilà la vie de l'homme dont nous exhaltons la mémoire. C'est grâce à l'esprit de sacrifice de tels hommes que nos enfants peuvent être élevés dans la paix et la prospérité retrouvées.

♦ ♦ ♦

Tandis que Mme Servais s'avance et fait tomber le voile qui cache le mémorial, les clairons sonnent « Aux Champs », les soldats présentent les armes et les drapeaux s'inclinent.

On peut lire sur la pierre, le texte émouvant suivant:

« C'est ici que tombèrent sous les balles nazies, le major Servais, le commandant Massard, le lieutenant Errard et une cinquantaine de héros dont le nom nous est inconnu ».

On vit alors aller fleurir successivement le mémorial, Mme Servais, le colonel Parent, M. le bourgmestre Meurée, les deux petites filles du major Servais, M. Michaux, le colonel Niset, M. Nocent, et le colonel Depret; MM. Ledent et Lallemand, le général et Mme Capel.

Une sonnerie « Last Post » mit le point final à cette simple mais émouvante cérémonie.

A LA CASERNE TRESIGNES

Les personnalités ayant pris part à la cérémonie de Marcinelle-Villette gagnèrent ensuite la caserne Tresignes à Charleroi où en arrivant dans la cour d'honneur Mme Servais déposa des fleurs devant le mémorial du 2^e Chasseurs.

Elles gagnèrent ensuite la salle de théorie des sous-officiers qui devient « la salle major Servais » où elles furent accueillies par l'adjudant Jacquet.

A cette occasion le portrait du major Alfred Servais avait été placé à la place d'honneur au milieu de fleurs et de plantes vertes.

Nous sommes fiers, dit notamment l'adjudant Jacquet, s'adressant à Mme Servais, de perpétuer le souvenir de votre glorieux époux.

Cette dernière cérémonie terminée, les personnalités ont été reçues au mess des officiers par le colonel Parent.

R. D.





Cérémonie à Flénu



Comme chaque 31 janvier depuis 22 ans, nous nous rassemblons pour rendre un hommage au Caporal Olivier Gossye, abattu le 31 janvier 1997 par un tireur Serbe dans la ville de Vukovar. Il y était parti en mission de paix et y a trouvé la mort.

Comme d'habitude, famille, collègues, ami(e), autorités et Associations Patriotiques s'étaient donnés rendez-vous dans la salle du café situé face à l'église de Flénu.

Ces retrouvailles sont toujours un moment d'émotion avec la masse de souvenirs qui resurgissent.

A l'heure convenue, nous avons fait mouvement vers le cimetière où notre ami Olivier repose. Suivant un rituel bien rôdé au fil des années, nous avons respecté une minute de silence qui nous rappelait ce fils, ce collègue, cet ami perdu.

Ce fut ensuite le dépôt de fleurs de l'ensemble des participant(e)s pendant que la sonnerie militaire et que les drapeaux des Associations s'abaissaient en signe de respect.

L'hommage rendu, nous avons rejoint notre point de départ pour évoquer les souvenirs, bons et moins bons, qui nous avaient rassemblés.

Comme tu peux le constater ; Olivier, nous ne t'avons pas oublié et tu as toujours une place dans notre mémoire comme dans nos cœurs.





Nouvelles de nos fraternelles

Nouvelles de la Fraternelle Royale des 1^{er}, 4^{ème}, 7^{ème} et 10^{ème} Régiments de Chasseurs à Pied (MONS).

Avec le décès de notre ami André Claustrioux, Président de la Fraternelle, a fait que l'année 2019 fut une année de transition et que les événements qui devaient se dérouler cette année là ont été reportés à 2020 avec la mise en place d'un nouveau comité de direction composé comme suit :

Le Lieutenant-Colonel Honoraire François Verdier qui assume la Présidence,
Le Baron Jean-Claude Bonaert avec la fonction de Secrétaire,
Monsieur Damien Pirmez qui seconde le Secrétaire et a en charge le Protocole,
et enfin Monsieur Victor Chevreux comme Trésorier.

Dans un courrier daté du 23 février la Fraternelle nous transmettait une invitation afin de participer aux Fastes de son 85^{ème} anniversaire qui devaient se dérouler le 25 avril 2020. Malheureusement, le confinement fait que cette cérémonie n'aura pas lieu et sera vraisemblablement reporté à une date ultérieure.

Pour terminer je rappelle que la cotisation à cette Fraternelle sœur est fixée à 7,00 € et est à verser au compte « BE51-0016-5282-8062 ».

Nouvelles de la Fraternelle Royale des 3^{ème}, 6^{ème}, 9^{ème} et 12^{ème} Régiments de Chasseurs à Pied (TOURNAI).

Cette Fraternelle sœur, est par Monsieur Gérard BULION et dans ce petit article c'est de lui que nous parlerons brièvement.

Ancien Combattant 1940 ; ancien Résistant au cours de la Seconde Guerre et depuis lors assurant un « Devoir de Mémoire » au sein des écoles.

Pour mieux cadrer Monsieur BULION il suffit de reprendre à la rubrique « Esprit – Traditions - Souvenirs » les articles lui lui sont dédiés dans les « Cor de Chasse' suivants ;

N° 182 (Juillet – Août – Septembre) , et

N° 186 (Juillet – Août – Septembre).

Et ma foi, si vous ne possédez pas ou plus ces deux revues, il vous est toujours possible de les consulter sur notre site internet.

Actuellement Monsieur Gérard BULION réside dan un home dont voici


l'adresse : Home Maison de Ménil
10, Rue Buisseret à 7604 Brusmenil



Notre ami est toujours en bonne santé et ce 18 avril, il fêtera son 100^{ème} anniversaire.

Le confinement actuel fait que cet événement sera très réduit ; alors si le cœur vous en dit, même si votre courrier arrivera avec un certain retard, n'hésitez pas à lui envoyer vos bons souhaits.



 Monsieur Bulion,

A l'occasion de votre anniversaire, je vous transmets tous les vœux de santé et les remerciements pour votre dévouement à la Patrie que mon grand-père, le Général Joseph Leroy, n'aurait pas manqué de vous souhaiter.

Colonel, il a commandé avant-guerre le 2^e Chasseurs et un bataillon d'engins du 3^e Chasseurs. Général, il était CIDI de la 10^e DI. Peut-être avez-vous servi sous ses ordres.

Et, à titre personnel, je vous souhaite le meilleur anniversaire possible en ces temps difficiles.

Luc Leroy

Monsieur Gérard Bulion
Manoir du Ménil
Rue Buissenet, 10
7604 Bramenil



Avis de décès

Ne pleurez pas
Où je vais aujourd'hui
Demain vous y viendrez

Jef et Jocelyne Sels-Minet
Christian (†) et Patricia Minet-Claisse Ses enfants

Véronique Sels
David Minet Ses petits-enfants de sang et de coeur
Barbara Soubry

Ont la profonde tristesse de vous Faire part du décès de :

Alphonse Minet

Veuf de **Juliette André**

Volontaire de Guerre 40-45 au 5^e B^{de} Inf « Merckem »

Adjudant-chef de Gendarmerie E.R.

Né à Hamois le 23 octobre 1927
Et décédé à Grez-Doiceau le

Les directives ministérielles imposées en raison du Covid-19 nous obligent à organiser les funérailles dans l'intimité familiale.

La famille remercie le docteur Jaumotte ainsi que le personnel de la « Résidence du Parc » (Grez-D'Oceau) pour leurs bons soins, leur dévouement et leur grande gentillesse.

Cet avis tient lieu de faire-part.





Activités de l'Harmonie

Harmonie Royale Policière et Harmonie du 2° Chasseurs à Pied de la Ville de Charleroi

Vice-Président/Secrétaire Roger DEFFONTAINE ' : 071 /354072 ou gsm : 0477 /477743

Lundi 17 février	<i>Roi Albert départ caserne 17H00 vers hôtel de Ville</i>	Chasseurs hiver
Vendredi 8 mai	<i>Armistice Départ caserne car 8H40' cimetière Docherie Ensuite Marchienne au Pont fin vers 12h30'</i>	Chasseurs ÉTÉ
Vendredi 8 mai	<i>Armistice départ caserne 16H45' vers hôtel de ville</i>	Chasseurs ÉTÉ
Samedi 20 juin	<i>Tour St Jean RDV Gosselies parking habituel 10H30'</i>	Police
Samedi 4 juillet	<i>Zeebrugge Navy Day Départ car caserne 8H15' Annulé</i>	Police
Mardi 21 juillet	<i>Té-déum Basilique Charleroi 11H00- Clique seulement</i>	Police
Lundi 3 aout	<i>Hommage Chasseurs Charleroi départ caserne 16H30'</i>	Chasseurs ÉTÉ
Samedi 8 aout	<i>Bois du Cazier Directives suivront à confirmer</i>	Chasseurs été
Dimanche 23 aout	<i>Le ROUX cérémonie cimetière 10H30'-départ car 9h45'</i>	Chasseurs été
Vendredi 4 septembre	<i>Libération à Charleroi départ caserne 17H00</i>	Chasseurs été
IPA 5 septembre	<i>IPA départ caserne 9H15 vers Hôtel de police Tour</i>	Police
Vendredi 11 septembre	<i>Diarbois RDV parking habituel 16H30'</i>	Chasseurs été
Vendredi 11 septembre	<i>Cimetière de Gohyssart 16H00 (1 sonnerie) Laurent</i>	Chasseurscété
Samedi 12 septembre	<i>Fêtes de Wallonie départ 9h30 caserne</i>	Police
Samedi 26 septembre	<i>Fête de la Batellerie à Marchienne au Pont. RDV parking face église 15H30 de Marchienne au Pont</i>	Chasseurs ÉTÉ
Dimanche ? octobre (Trompette LAURENT)	<u>Commémoration à Charleroi Nord. RDV 13H00' face à l'église St Eloï Charleroi Nord CLIQUE UNIQUEMENT</u>	Police
Mercredi 11 novembre	<i>Armistice à Charleroi-départ car caserne 8H45'</i>	Chasseurs hiver
Samedi 14 novembre	<i>Ste Cécile directive suivront Tenue de Ville ou uniformes</i>	Au choix
Samedi 12 décembre	<i>Concert 18h00 Eglise de Jumet Gohyssart RDV 17H30</i>	Police

Président f.f / Secrétaire : Roger DEFFONTAINE





mais aussi « A MEDITER !!! »

1914-1918

Extrait du « Livre d'Or de la Carte de Feu »

1^{er} et 4^{ème} Chasseurs à Pied

A la mobilisation d'août 1814, le 1^{er} régiment de Chasseurs à Pied qui tenant garnison à Charle-roi, forma par dédoublement le 4^{ème} Chasseurs à Pied et constitua la 15^{ème} brigade mixte.

Fait unique dans les annales de la guerre, les deux régiments furent les seuls qui subsistèrent durant toute la campagne, restant constamment accolé l'un à l'autre.

La 15^{ème} brigade détachée à Huy au début des opérations fut envoyée à Liège, en renfort de la 3^{ème} division d'armée le 5 août. Le 6 à l'aube la 15^{ème} brigade rassemblée à Fragnée, marchait sur Bruxelles pour rejeter l'ennemi au delà de la ligne des forts.

Le 4^{ème} Chasseurs fut engagé au hameau « Les Communes » et à 10Hr30 recevait l'ordre de repasser la Meuse.

Le 1^{er} Chasseurs participait au combat de Sart-Tilman, y subissant de lourdes pertes, mais obligeant la 43^{ème} brigade allemande à reculer.

Après la retraite de Liège, les 1^{er} et 4^{ème} Chasseurs à Pied participèrent aux sorties du 24 août et du 9 septembre.

Sur l'Yser, la brigade des Chasseurs organisa dès 14 octobre la défense du front Scoorbakke-Tervaete puis placée en réserve. Elle participa ensuite à la bataille dans le secteur Pervyse-Caeskerke. Au cours de la stabilisation, les régiments occupèrent les différentes parties du front. Ils se trouvaient à Merckem, lors de la bataille du 17 avril 1918.

Le 1^{er} Chasseurs à Pied fut cité à l'ordre du jour et le Roi Albert décora son drapeau de l'Ordre de Léopold.

Le 30 janvier 1918, les deux régiments avaient formé avec le 14^{ème} de Ligne, la 9^{ème} division d'Infanterie.

Le 28 septembre, partant du front de Boesinghe, les 1^{er} et 4^{ème} Chasseurs à Pied enlevèrent Langemarck, Poelcapelle, Westroosebeke, Oostnieuwkerke, Most et s'arrêtèrent le 4 octobre devant Roulers.

Du 14 au 20 octobre, la 9^{ème} division participe à la bataille Thourout-Thielt, puis, jusqu'au 11 novembre, progresse victorieusement par Lootenhulle, Nevele, Leerne-St-Martin, Deurde, Bommelhoek, La Pinte et termine la guerre sur la rive gauche de l'Escaut de Seevergem à Eecke.

Les 1^{er} et 4^{ème} Chasseurs à Pied ont obtenu les citations : Liège, Anvers, Yser, Merckem et Oostnieuwkerke.





Souvenons-nous...

 LOTIN Thierry Chateaufort 28 décembre 1994 † Rwanda 7 avril 1994 Premier lieutenant 	 LEROY Yannick Menagne 15 février 1995 † Rwanda 7 avril 1994 Premier sergent 	 LHOIR Stéphane Blankerberge 5 avril 1995 † Rwanda 7 avril 1994 Caporal 	 BASSINE Bruno Watermael 31 décembre 1995 † Rwanda 7 avril 1994 Caporal 	 UYTTEBROECK Marc Gosselies 2 Mai 1995 † Rwanda 7 avril 1994 Caporal
 DUPONT Christophe Soignies 30 novembre 1995 † Rwanda 7 avril 1994 Caporal 	 DEBATTY Alain Charleroi 11 novembre 1995 † Rwanda 7 avril 1994 Caporal 	 MEAUX Bruno Tournai 23 novembre 1995 † Rwanda 7 avril 1994 Caporal 	 PLESCIA Louis Seraing 24 juillet 1991 † Rwanda 7 avril 1994 Caporal 	 RENWA Christophe Sauge 17 août 1997 † Rwanda 7 avril 1994 Caporal

In Memoriam.



Nous avons appris que Mr Alphonse MINET nous a quitté le 30 mars dernier.
 A sa Famille et ses proches, l'Amicale présente leurs sincères condoléances.





Humour !!!

« Le lavoir et le curé ... »

Dans un village de Vendée, le vieux curé, " à l'ancienne" ne voulait pas entendre les femmes lui dire en confession qu'elles avaient trompé leur mari. Si bien que, lorsque c'était le cas, il leur demandait de dire :

"Monsieur le curé, je suis tombée dans le lavoir."

Un jour, le vieux curé part à la retraite et un jeune prêtre vient le remplacer.

Avant de partir, le vieux curé le présente aux notoriétés et lui explique la vie du village mais bien sûr sans dévoiler le secret de la confession.

Chaque dimanche l'église est pleine mais à la confession, le vendredi, une phrase revient relativement souvent : "Monsieur le curé, je suis tombée dans le lavoir."

Au bout de quelques semaines, le jeune prêtre va voir le maire à la fin de l'office et lui demande de faire faire le plus rapidement possible des travaux au lavoir pour arrêter tous ces accidents.

Le maire, étant au courant de la fameuse phrase, lui tape sur l'épaule et le rassure en lui disant que ce n'est pas bien grave et qu'il n'y a jamais eu de blessées.

Le jeune curé lui répond :

"A votre place, je ferais tout de même quelques travaux car votre épouse est tombée trois fois dedans cette semaine !!!

Ce qui est assez paradoxal, c'est que le jour où on pourra enfin sortir, on sera tous bons à être enfermés. ☹️





Remerciements à nos sponsors



Ville de Charleroi



La Défense



MESA



Tasiaux
Rue de Mons, 34
6000 Charleroi

**WUESTENBERGHS
CHRISTOPHE**

Installation pompe à chaleur
Installation de chauffage
Sanitaire
Plomberie
Entretien - Dépannage

Gsm: 0494/256-948





Du 23 au 26 juin 2020



54^{ème} Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié



Participez à UNE ou plusieurs journées
de marche de 8 - 16 - 24 ou 31 Km



Marche-en-Famenne (23/06)

Également à Saint-Hubert
le 24/06

Saint-Hubert (24/06)

Bastogne (25/06)



2^{ème} édition du
Trail MESA de 24 km

Durbuy (26/06)

www.marche-mesa.com

Avec le partenariat des villes et communes d'Arlon, Martelange, Bastogne, Houffalize, Vielsalm,
Marche-en-Famenne, La Roche-en-Ardenne, Sainte-Ode, Saint-Hubert et Durbuy

Et le soutien de



Editeur responsable : D. AMEEUW, « ASBL MESA », camp Roi Albert 65 chaussée de Liège 6900 Marche-en-Famenne